



Les représentants au Comité Technique Paritaire **SDU Clia93 FSU - UFICT CGT** s'adressent aux agents du Département

DEROULEMENT DE CARRIERE : LES ELUS ET L'ADMINISTRATION PERSISTENT DANS L'ARBITRAIRE

Face aux mauvais coups de l'employeur, vos représentants ont refusé de siéger au CTP

En 2005 les élus CTP devaient examiner les critères de promotion interne proposés par l'administration.

Ces critères privilégiant le choix des directeurs, nos syndicats ont obtenu que ce texte soit retravaillé.

Le rapport présenté le 28 avril aux élus CTP est encore plus en recul que le précédent.

Le déroulement de carrière doit s'opérer dans la plus grande transparence

Non seulement le choix que feront les directeurs restera prépondérant et arbitraire mais, prenant prétexte de notre demande d'être informés préalablement à la CAP, le département met en place une réunion préparatoire ne laissant la place qu'à une seule organisation syndicale, c'est antidémocratique et inadmissible !

Après avoir lu une déclaration, nos organisations syndicales ont quitté la séance du CTP. Le quorum n'étant pas atteint, un nouveau CTP doit être programmé *.

POURQUOI UNE TELLE CONFRONTATION ?

- Pour une aspiration à une vraie gestion collective, ce qui suppose transparence et contrôle démocratique au service des agents ;
- Pour le refus de l'individualisation et des arrangements personnels.

NOUS REVENDIQUONS :

- l'application stricte des critères du CIG et les promotions dans l'ordre de la liste établie ;
- la possibilité pour les syndicats représentés dans notre collectivité de vérifier l'exactitude des listes adressées en CAP.

*** Pour vous permettre de rester informés et débattre ensemble :**

ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL

Mardi 23 mai de 12 h à 14 h

Salle des conférences - Picasso

(afin de vous permettre d'y participer une heure mensuelle d'information syndicale est déposée)